

Ouverture -Colloque 25 mai 2018

Le Mouvement laïque québécois milite pour la défense de la liberté de conscience, la liberté d'expression, la séparation de l'État et de toutes les religions dans le respect des lois civiles. Pour ce faire, le MLQ réclame la laïcisation complète de l'État.

Un des principaux objectifs découlant de la mission fondamentale du MLQ, telle que redéfinie depuis 2016, est le parachèvement de la déconfessionnalisation du système scolaire québécois. À l'heure actuelle, cette question nous conduit à réclamer **l'abolition du cours d'éthique et de culture religieuse (ECR)** ainsi que celle du **Comité aux Affaires religieuses** du Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports.

Ces objectifs appellent à faire la lumière sur des brèches importantes qui sont apparues dans le tissu laïque québécois depuis ces dernières années. Entre autres *accrocs à la laïcité*, au travers du colloque seront abordés les enjeux suivants :

- les subventions étatiques aux écoles privées, dont les écoles confessionnelles;
- les écoles clandestines et le retrait d'enfants des écoles publiques pour recevoir un enseignement religieux;
- l'implantation du cours Éthique et culture religieuse depuis 2008 au primaire et au secondaire;
- le développement du communautarisme confessionnel par le biais des revendications d'accommodements axés sur des identités confessionnelles et communautaires;
- l'absence de volonté politique depuis 15 années en vue de légiférer sur la laïcité de l'État;
- le clientélisme électoral développé par les différents partis politiques quand il s'agit de laïcité;

Il y a 15 ans à peine, le parachèvement de la laïcité québécoise semblait en bonne voie de s'accomplir. Aujourd'hui pourtant, des forces conservatrices menacent d'infléchir gravement cette trajectoire historique.

C'est dans ce contexte que le Mouvement laïque québécois, ainsi que ses partenaires, vous accueillent à ce **Colloque Éducation et Laïcité** : où en sommes-nous? Nous souhaitons par cet exercice citoyen :

- **Sensibiliser** la population à la laïcisation de l'État québécois toujours inachevée, spécifiquement en **éducation**;
- **Rassembler** toutes les forces en faveur de la laïcité au Québec autour de l'enjeu central qu'est l'éducation;
- **Proposer des solutions** et développer un **plan d'action** menant à la déconfessionnalisation totale de l'éducation au Québec.

Je voudrais remercier les groupes et associations qui ont participé au financement de ce colloque : CSQ, ILCC, FHQ, AHQ.

Ce soir, nous donnons la parole aux représentants des partis politiques qui ont accepté notre invitation à venir présenter les positions de leur parti sur les différents enjeux soulevés par les thèmes de notre colloque.

Bienvenue à madame Carole Poirier du Parti québécois, députée de Hochelaga-Maisonneuve et porte-parole en matière d'éducation et à M. Amir Khadir de Québec solidaire, député de Mercier, premier député élu pour Québec solidaire.

Comme vous pouvez le constater il y a seulement deux partis politique présents :

Nous déplorons l'absence de représentants de la Coalition Avenir Québec qui nous avait pourtant assuré la présence d'un député

soit M. Jean-François Roberge ou M. Benoît Charrette à notre débat mais qui ont dû se désister le 16 mai dernier à cause de la tenue de leur congrès pré-électoral en fin de semaine.

Du côté du parti libéral, nous avons invité le ministre Proulx le 6 mars dernier qui nous a répondu le 7 mai qu'il n'était pas disponible et ce après avoir **talonné** son ministère pendant 2 mois. Nous avons alors fait appel à la ministre de l'Enseignement supérieur Mme Hélène David qui, nous avons appris hier, n'était pas disponible non plus. Entretemps, j'ai rejoint le coordonnateur du parti, M. Sylvain Langis, qui a tenté de trouver un ou une députée pouvant représenter leur parti à notre colloque, peine perdue, personne n'est disponible.

On peut se demander légitimement si ce parti veut éviter un débat sur des sujets qui le défavorisent : La laïcité, le cours Éthique et culture religieuse, les accommodements religieux et le port de signes ostentatoires et les écoles privées confessionnelles.

Pensons à la ministre Vallée et aux projets de loi 59 et 62 proposés et adoptés par leur gouvernement qui n'ont rien réglé sur ces questions.

Mais passons aux débats avec Madame Lisa-Marie Gervais, journaliste au Devoir qui a accepté d'animer le panel de ce soir avec Madame Carole Poirier et M. Amir Khadir.

Bonne soirée.